



Communiqué de **PRESSE**



Vendredi 29 mars 2019,
à Quimper

Rencontre avec les élus du Pays de Cornouaille Breizh COP : la Région invite les communes à s'engager d'ici fin avril

2019 sera, pour la Région, l'année de mise en œuvre concrète de la Breizh COP, projet collectif visant à construire la Bretagne de demain dans une logique de transitions et de sobriété. Le 6 février dernier à Pontivy, le Président Loïg Chesnais-Girard a invité les 59 intercommunalités à se mobiliser. Dans le prolongement de ce premier appel à engagement, Laurence Fortin, Vice-présidente à l'aménagement territorial, entreprend un Tro Breizh des pays afin d'y rencontrer les élus locaux et les inciter à prendre part activement à la Breizh COP. Étape ce vendredi dans le Pays de Cornouaille.

Au cours de ces **21 étapes**, l'enjeu sera de mobiliser les collectivités locales, pour que chacune, EPCI ou commune, apporte une **première réponse, d'ici fin avril**, à l'appel à engagement qui leur est lancé, en se basant sur les **38 objectifs** approuvés par la Région, en décembre.

« La Breizh COP ne peut se faire sans la participation de tous, et des territoires en particulier », a souligné **Laurence Fortin**, devant le Président du Pays de Cornouaille, **Ludovic Jolivet**, et des Présidents d'EPCI, **Roger Le Goff** (Pays Fouesnantais), **André Fidelin** (Concarneau Cornouaille Agglomération), **Bruno Le Port** (Cap Sizun–Pointe du Raz), **Pierre Plouzennec** (Haut Pays Bigouden).

Face à l'urgence climatique, comment vont-ils **contribuer à l'aménagement équilibré et solidaire de la Bretagne** ? Les collectivités bretonnes ont les moyens d'**orienter leurs actions et documents de planification locaux** (SCOT, PLU...) pour aller vers **une Bretagne plus sobre et économe**.

Au cours de la réunion de travail de vendredi, les élus locaux ont pu échanger sur les évolutions possibles de leurs modes d'intervention, en termes d'**urbanisme durable** ou de **gestion du foncier**.

Il a aussi été question d'**armature territoriale** : quel espace de vie sera le plus pertinent, demain, pour mettre en œuvre les engagements de la Breizh COP, en termes de **mobilités**, par exemple ? Au-delà des problématiques environnement, la Breizh COP vise aussi à **réduire les fractures territoriales**, à construire de **nouvelles solidarités locales** et à **maintenir une cohésion sociale**.

Laurence Fortin a proposé à chacun **une méthode**, celle de l'appel à engagement, qui permettra aux EPCI et aux **communes de toute taille** de répondre, **suivant des grilles**, à tout ou partie, des objectifs retenus par la Région.

À propos de la Breizh COP

Alors qu'elle a voté, en décembre 2018, **38 objectifs**, partagés les mois précédents avec un grand nombre d'acteurs, la Région invite **communes, entreprises, associations, citoyens**, à s'impliquer pour contribuer à l'aménagement équilibré et solidaire de la Bretagne à horizon 2040. Chacun est appelé à prendre part à ce projet global et participatif en s'engageant individuellement ou collectivement, suivant la méthode des Conférences des parties de l'ONU. Rendez-vous **du 4 au 7 juin** pour une semaine Breizh COP où sera présenté le **recueil des engagements**.

Contacts **SERVICE PRESSE** | Tél. : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Rose-Marie Louis (06 88 92 04 53) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57)

www.bretagne.bzh/espace-presse | [@bretagne_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)

Après 9 mois de consultation des acteurs bretons

Breizh COP : 38 objectifs adoptés fin 2018

La méthode retenue pour construire ce projet d'avenir collectif pour la Bretagne est celle des COP, Conférences des parties de l'ONU. Le principe est d'associer le plus grand nombre d'acteurs publics et privés d'un même territoire, pour accélérer la mise en œuvre des transitions indispensables à la sauvegarde de notre planète. À ce jour, la Bretagne est la seule Région de France à s'engager dans un projet global qui dépasse le cadre législatif du SRADDET, schéma voulu par la loi NOTRe.

Après une phase de concertation de 9 mois, 38 objectifs ont été identifiés et partagés, avant d'être adoptés en décembre 2018 par l'assemblée régionale, réunie en session plénière.

La démarche Breizh COP va se concrétiser en 2019 : en prenant appui sur ces 38 objectifs, les partenaires volontaires vont définir les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre, via le **lancement d'appels à engagements**, individuels et collectifs, à partir de février. Ces résolutions seront déclinées par communauté : **collectivités**, mais aussi **associations, entreprises, écoles, citoyens**, avec un leitmotiv : c'est aujourd'hui que se préparent les résultats de demain !

Trois défis majeurs

Les objectifs retenus correspondent à de grands domaines d'intervention : **l'habitat, le foncier, l'égalité des territoires, la biodiversité, la mobilité...** Ils se rattachent à 3 orientations majeures :

> **Une Bretagne, créatrice, performante et rayonnante** : se raccorder et se connecter au monde, développer les **liaisons** longues distances, le fret, les infrastructures et **usages numériques**, mais aussi accélérer les **transitions** et mutations, via de nouvelles filières industrielles et maritimes, de nouveaux modèles d'économie circulaire, l'ESS...

> **Une Bretagne, terre de progrès humains et écologiques pour les générations actuelles et futures** : défendre la **proximité** dans les territoires, les nouvelles centralités, mobilités, formes urbaines, mais aussi la **sobriété** liée à l'usage de l'eau et des énergies, à la gestion des déchets et du foncier, à la préservation de la biodiversité, à l'adaptation climatique.

> **Une Bretagne diverse, unie et démocratique** : inventer de nouvelles relations solidaires et des coopérations entre territoires, coproduire localement

avec les habitants, maintenir une offre de logement et de **services de qualité**.

Retour sur la consultation des territoires

Cinq réunions territoriales de concertation organisées à l'automne dernier à Gouzelin, Guidel, Mellesse, Pont-de-Buis et Guerlédan, ont réuni quelque **600 acteurs locaux**. Elles ont permis de mettre en débat les 38 objectifs et de les affiner en tenant compte des différences d'approche entre territoires urbains, ruraux ou littoraux.

Retour sur la consultation citoyenne

En mai dernier, la Région a lancé différents outils de consultation dont les Breton.ne.s ont pu s'emparer, seul ou à plusieurs. Les uns se sont prêtés au jeu de **l'opération Breizh COP**, serious game pour dessiner la Bretagne de demain, à la manière du jeu Simcity. D'autres, dans les communes ou les lycées, se sont réunis pour des sessions **Strategiezh** autour d'un jeu de cartes et de plateau dont les éléments de synthèse ont été pris en compte et exploités par la Région. Enfin, une plate-forme participative, **atelier.bretagne.bzh/** rubrique Breizh COP, où déposer ses contributions, a été mise à disposition du public.

En savoir plus sur www.breizhcop.bzh

Appel à engagement auprès des réseaux économiques

Loïg Chesnais-Girard, Président de Région, a mobilisé **lundi 4 mars** les représentants de **12 réseaux économiques** (MEDEF, CCIR, CRMA, CPME, U2P, Créativ...) pour qu'ils s'emparent, eux aussi, de la Breizh COP. Face à l'urgence climatique, comment les entreprises bretonnes vont-elles s'impliquer et contribuer à relever les défis ? Comme pour les collectivités, la Région les invite à répondre à l'appel à engagement qui leur est proposé, individuellement –quelle que soit leur taille ou activité– ou collectivement, via leurs organisations professionnelles. Nombre d'entre elles se sont déjà investies dans la transition énergétique, les éco-activités ou l'économie circulaire. Leurs actions doivent être valorisées et amplifiées. Il s'agit aujourd'hui d'aller plus loin et de **franchir une marche supplémentaire**.